



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 18 janvier 2024

PLAN HIVERNAL – MAINTIEN DU DISPOSITIF « TEMPS FROID »

Compte-tenu des prévisions météorologiques pour les prochains jours, le préfet de la Seine-Maritime a décidé de maintenir le dispositif de mobilisation mis en place en cas d'alerte de niveau jaune « Temps froid » du plan hivernal et ce jusqu'au mardi 23 janvier 2024 au matin.

De ce fait, des places d'hébergement supplémentaires restent ouvertes jusqu'au mardi 23 janvier matin. En fonction des prévisions météorologiques, ce dispositif pourrait être prolongé au-delà du 23 janvier.

À Rouen :

- Le **gymnase Catherine-Graindor** reste ouvert, pour l'accueil des hommes isolés avec la mobilisation du dispositif mobilité de la Croix-Rouge permettant d'acheminer les personnes sur les gymnases ouverts.
- Le **site Colette Yver** reste ouvert pour les femmes, familles et enfants et ce jusqu'au **31 mars 2024**.
- Élargissement des horaires de l'accueil de jour à Rouen.

Au Havre :

- Le **gymnase Jacques-Monod** reste ouvert pour les personnes isolées.
- Élargissement des horaires de l'accueil de jour au Havre et extension des horaires de maraudes jusqu'à 23 heures.

À Dieppe :

- Extension des horaires d'accueil du CHRS Vauban.
- Élargissement des horaires de l'accueil de jour à Dieppe

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Sur l'ensemble des territoires :

- En fonction du niveau d'occupation des dispositifs, des places hôtelières supplémentaires pourront également être ouvertes durant la période de déclenchement, sur le territoire de Rouen, Le Havre, Dieppe, Elbeuf et Fécamp.

Les équipes de la veille sociale (SIAO, accueils de jour, équipes mobiles, associations caritatives...) demeurent mobilisées pour repérer et orienter vers l'accueil téléphonique du 115 les personnes susceptibles de bénéficier de ces dispositifs.